

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 1^{er} février 2013 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Alsace

NOR : AFSZ1330027A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2012-1286 du 22 novembre 2012 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 3 ;
Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Alsace, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 19 décembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Alsace :

1. Au titre du *a* du 2^o du I de l'article D. 1432-15 du code de la santé publique en qualité de membre des conseils ou conseils d'administration des organismes d'assurance maladie : M. Jean-Jacques TOUCHARD, titulaire, désigné par la Confédération générale du travail-Force ouvrière, en remplacement de M. Carlos ANTONINHO.

2. Au titre du *c* du 4^o du I du même article, en qualité de représentant d'une association œuvrant en faveur des personnes handicapées : Mme Christine MEYLAENDER, suppléante, désignée par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, en remplacement de M. Jean-Marc HAAS.

Article 2

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Alsace avec voix consultative, en qualité de suppléants des représentants du personnel, désignés par le comité d'agence :

Mme Marie-Josée SCHILDKNECHT.

Mme Claire TRICOT.

Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 1^{er} février 2013.

MARISOL TOURAINE